



AM/fg

Communiqué de presse De la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT

Préemption de STX : quels enjeux et garanties pour les salariés ?

Aujourd'hui un nouveau rebondissement dans la saga de la vente des Chantiers Navals de Saint-Nazaire vient de survenir.

Le gouvernement Macron préempte temporairement les Chantiers face à l'Etat Italien.

Dans ce bras de fer entre deux gouvernements libéraux, où chacun souhaite que ses actionnaires nationaux rachètent les entreprises de l'autre, l'Etat Français s'offre ainsi une image de défenseur de l'industrie et des salariés à bon prix.

Pour l'Etat Français, s'agit-il de défendre les salariés ou de protéger un site industriel stratégique ?

Nous sommes convaincus qu'il faut protéger le site industriel STX France, d'autant plus que ces dix dernières années, des pans entiers de notre industrie et des centaines de milliers d'emplois ont été détruits. N'oublions pas la responsabilité de l'Etat français dans la disparition de fleurons de nos industries comme Pechiney, Alcatel, Alstom et de nombreux sous-traitants. Ainsi, **l'utilisation du droit de préemption sur STX ne nous garantit pas la volonté de l'Etat français de protéger un pôle stratégique, tel que la navale.**

Dans les précédentes négociations avec Fincantieri, aucune garantie sur le maintien de l'emploi et des savoir-faire, les salaires ou le contenu social n'avait été obtenue. Fincantieri ne s'était jamais engagé sur la proportion de recours aux contrats précaires (CDD, intérim, travail détaché).

De même l'Etat Français n'avait pas non plus cherché à inscrire ces garanties dans le pacte d'actionnaires et nous avait à l'époque renvoyés au nouvel actionnaire.

Et pourtant ces garanties sont indispensables aux salariés !

Eu égard aux mesures antisociales que le gouvernement Macron souhaite mettre en place (casse du Code du travail, mise en place des CDI de Chantier), **on peut craindre qu'il n'y ait rien à attendre de la préemption pour le contenu social de l'entreprise.**

La CGT aura envers l'Etat Français, comme envers tout futur actionnaire majoritaire des chantiers, **les mêmes exigences** en terme :

- d'embauches,
- de salaires et de conditions sociales,
- de développement industriel.

Montreuil, le 27 Juillet 2017